



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 97623

### Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le service public de psychologie, d'information et d'orientation de l'éducation nationale. La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école votée le 23 avril 2005 entend assurer un parcours de réussite à tous les élèves et a affirmé l'ambition de conduire, d'ici dix ans, 30 % d'une classe d'âge au baccalauréat, 50 % vers un diplôme de l'enseignement supérieur et 100 % vers une qualification. Ces objectifs ne pourront être atteints sans le soutien de dispositifs d'orientation renforcés. Or, le service de psychologie, d'information et d'orientation de l'éducation nationale est mis en grande difficulté. En effet, les recrutements ont été divisés par deux depuis 2003, alors qu'à partir de 2006 les départs à la retraite représenteront 15 % des effectifs. En 2005, le taux moyen de prise en charge est déjà de 1 conseiller pour 400 élèves. Cette charge étant bien trop élevée pour permettre un accueil approfondi et individualisé des élèves, il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour renforcer et pérenniser le service public de psychologie, d'information et d'orientation de l'éducation nationale.

### Texte de la réponse

Depuis plusieurs années, le nombre de conseillers d'orientation-psychologues recrutés couvre largement le nombre de départs. Ainsi, pour les rentrées scolaires 2002 à 2005, 717 départs de personnels d'orientation ont été observés tandis que durant cette même période, 831 COP ont été recrutés. Le nombre de postes offerts en orientation a donc baissé en 2004 et 2005 afin d'accompagner la diminution du nombre d'élèves dans le second degré, les moindres départs à la retraite et en cessation progressive d'activité des personnels d'orientation et les forts recrutements des années 2001 à 2003. C'est également cette analyse qui a conduit à offrir au total 55 postes au concours de COP pour la session 2006.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97623

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 juin 2006, page 6365

**Réponse publiée le :** 15 août 2006, page 8598